



Conseil de Quartier de Belleville

Compte-rendu de la réunion du 5 décembre 2019

Liste des présentEs

Monique MATHEY (CQ)	Agnès BELLART
Eko SATO	Rosario CALTABIANO
Hervé SALLAZ (CQ)	Laurent DEBOUVERIE
Setni BARO (CQ)	Jean-Yves COLLET (CQ)
Jacques BUISSON (CQ)	

ExcuséEs

Camille COMBEAUD	Judith ROBERTSON (CQ)
Emmanuelle JOLY (CQ)	Christian BEN TOLILA (CQ)

La réunion du Conseil de Quartier Belleville s'est tenue **au Centre Social et Culturel Archipélia, le jeudi 5 décembre** de 19h à 21h30.

La prochaine réunion se tiendra le **jeudi 16 janvier 2020** à 19h (lieu à confirmer).

Ordre du jour

La réunion a débuté par un tour de table où chacun a pu ajouter un point à l'ordre du jour présenté ci-après.

L'ordre du jour proposé et construit avec les participants en début de réunion était le suivant :

- Budget du conseil de quartier
- Vœu affichage publicitaire
- Vœu ouverture passage Mare-Cascades
- Végétalisation de la rue des Envierges
- Archipélia
- Respirons Mieux dans la Ville
- Maison de l'Air
- Budget participatif
- Elections municipales et réserve électorale

Les projets soumis au vote

► Archipélia « La Pirogue enchantée » spectacle de la Compagnie Oxalie

Le centre socio-culturel Archipélia a réintégré ses locaux après 18 mois de travaux. Le conseil de quartier souhaite apporter son soutien aux actions multiples du centre envers les habitant-e-s du quartier Piat-Faucheur-Envierges.

Cette année, dans le cadre d'un événement organisé le vendredi 12 décembre, Archipélia proposera un spectacle sensoriel pour les très jeunes enfants (de 6 mois à 3 ans) « La pirogue enchantée » interprété en français, en wolof, en lingala et en mandingue et accompagné au balafon et au djembe.

	Budget soumis au vote	Votants	Ensemble des présents		
			Contre	Abst.	Pour
Archipélia – La pirogue enchantée	500€	7	0	0	7

► Réédition du journal du conseil de quartier consacré aux 1ères Journées de l'Artisanat en octobre 2016

Chaque année le conseil de quartier consacre un numéro de son journal aux journées de l'artisanat.

Le numéro consacré aux 1ères Journées de l'Artisanat est épuisé et suscite de nombreuses demandes de ceux qui ont découvert cet événement depuis.

Une réédition de ce numéro du journal permettrait de reconstituer une réserve d'exemplaires qui seraient proposés lors des prochaines journées organisées en octobre 2020.

	Budget soumis au vote	Votants	Ensemble des présents		
			Contre	Abst.	Pour
Réédition du journal de conseil de quartier sur les journées de l'artisanat 2016	658€	8	0	0	8

Si le budget ne peut être affecté en 2019, il ne sera pas affecté automatiquement au budget du début de l'année et pourra être reproposé au vote ultérieurement.

Vœu affichage publicitaire

Le conseil de quartier a voté un vœu sur la restriction publicitaire lors de la plénière du mois de septembre. Ce vœu a été voté lors du conseil d'arrondissement du 17 septembre.

Il a été signalé que de nombreux contrats ont déjà été renouvelés par la Ville, et ce pour plusieurs années :

- Abribus jusqu'en 2028
- Mobilier urbain d'information, 2024
- Palissades de chantier, 2028
- Kiosques à journaux, 2031
- Colonnes Morris et mâts porte-affiche, 2027

Le conseil de quartier va transmettre un message aux élu-e-s du 20^e au conseil de Paris pour leur rappeler que ce vœu n'a pas été porté au niveau parisien et insister sur l'importance d'un débat sur la place de la publicité dans l'espace public que le conseil de quartier souhaite voir remplacer par de l'affichage associatif en respect de la loi.

L'association Résistance à l'Aggression Publicitaire (R.A.P.) appelle à mobilisation contre les panneaux publicitaires.

Vœu ouverture du passage Mare-Cascades

En septembre le conseil de quartier a voté un vœu pour une ouverture du passage Mare-Cascades que le quartier demande à Paris-Habitat et à la Mairie du 20^e depuis de nombreuses années, rappelant les engagements du bailleur social parisien de maintenir ce passage après la construction des bâtiments sur des parcelles en friche qu'il avait acquises au fil du temps.

Ce vœu a été porté au conseil d'arrondissement puis au conseil de Paris qui l'ont tous deux adopté. Les conseillers de Paris ont apporté quelques précisions aux demandes des conseillers de quartier, sans en altérer la finalité. Les 2 vœux adoptés en conseil de quartier et en conseil de Paris sont présentés ci-dessous :

Rappel du vœu du conseil de quartier réuni en plénière le 10 septembre 2019 :

- ▶ la ré-ouverture au public, en journée et tous les jours de la semaine, du passage piéton Mare-Cascades à la demande du quartier,
- ▶ la concrétisation de la liaison piétonne au PLU et des engagements d'ouverture au public pris avec le quartier par la Ville et Paris Habitat,
- ▶ la rédaction et la mise en œuvre dans les meilleurs délais d'une convention entre la Ville et Paris-Habitat en associant démocratiquement les citoyens et acteurs du quartier aux modalités de cette gestion.

Vœu du conseil de Paris du 1^{er} au 4 octobre 2019.

Sur proposition de la Maire de Paris, le Conseil de Paris émet le vœu :

- ▶ de concrétiser la liaison piétonne et les engagements d'ouverture au public ;
- ▶ d'ouvrir au public le passage Mare-Cascades en journée et tous les jours de la semaine ;
- ▶ que la Ville réalise dans les meilleurs délais une étude juridique, technique et financière comprenant notamment la mise en place d'une convention entre la Ville et Paris-Habitat en associant les citoyens, les locataires et les acteurs du quartier aux modalités de cette gestion afin de concrétiser l'ouverture du passage Mare-Cascades.

L'association des Coteaux de Belleville va écrire à la Maire de Paris pour demander l'application du vœu voté au conseil de Paris, soit l'engagement des études, la mise en place de la convention entre la Ville et Paris Habitat et de concrétiser l'ouverture du passage Mare-Cascades.

Archipélia

Les locaux d'Archipélia, après presque 18 mois de fermeture pour des travaux de rénovation, sont à nouveau ouverts depuis septembre. L'inauguration a eu lieu le 28 septembre.

Si les locaux sont flambants neufs, beaucoup plus fonctionnels et mieux aménagés, le sous-sol ne peut pas encore être utilisés pour l'ensemble des activités notamment pour les enfants. Le sous-sol n'a pas encore obtenu l'autorisation de la part de la commission de contrôle de sécurité compétente.

Atelier capteur

Le conseil de quartier a, en octobre, voté un soutien à l'association Respirons Mieux dans la Ville pour l'organisation d'un atelier de construction de capteurs de mesure de la pollution de l'air en partenariat avec les chercheurs en sciences citoyennes d'Aircitizen et l'association Labo Citoyen.

Cet atelier se déroulera le 25 janvier en matinée et sera ouvert à 20 personnes pour la construction de 10 capteurs qui seront ensuite prêtés pour que chacun puisse mesurer la pollution durant une période significative.

Ces capteurs seront intégrés à la « captothèque » que l'association met en place à partir de cette année.

Végétalisation de la rue des Envierges

Le collectif Envierges en Vert a déposé en 2015 au budget participatif un projet de végétalisation de la rue des Envierges. Ce projet voté a rencontré des difficultés d'élaboration avec la Mairie du 20^e. Le budget initialement annoncé à 450000 € avait été réduit puis finalement confirmé au montant initial.

Le démarrage des travaux en août 2018 avait soulevé un espoir pour les riverains de la rue des Envierges provoqué par la découverte de jolis petits pavés suite à l'enlèvement de la couche de bitume laissant entrevoir l'histoire et l'aspect faubourien de cette ancienne rue pavée. Le collectif souhaitait également améliorer la végétalisation par des parcelles pleine terre et répartir plusieurs points d'eau dans la rue. La médiation de la Ville de Paris permit d'obtenir des avancées mais n'empêcha pas les pavés d'être recouverts de bitume.

Les plantations se sont faites tout au cours de l'année 2019 dans les bacs installés sur les places de stationnement mais également dans les 4 emplacements en pleine terre. Le collectif assure l'animation de la végétalisation dans la rue avec les volontaires mais aussi l'entretien et la propreté des espaces végétalisés.

A l'heure actuelle, il subsiste encore des difficultés :

- pour l'arrosage, les robinets des 2 fontaines installées ne permettaient pas encore tout récemment de brancher un tuyau d'arrosage (et obligent donc de faire des allers-retours avec un arrosoir). Des clés doivent être mises à disposition du collectif par la Ville de Paris pour permettre l'utilisation des fontaines.
- Les espaces pleine terre ont été couverts avec du mulch (paillage avec des écorces broyées). L'absence de rebords extérieurs à ces parcelles facilite l'éparpillement du mulch sur la chaussée et sur les trottoirs. Afin de limiter cette dispersion, le collectif propose de protéger les espaces pleine terre s avec des anciennes grilles de pied d'arbres récupérables auprès de la Ville. Les ganivelles (petites clôtures en bois), plus esthétiques, pourraient éventuellement être installées par la Ville au printemps.

Fin septembre des nouveaux bacs ont été livrés par la direction des espaces verts. D'autres sont espérés pour le bas de la rue où les habitant-e-s les réclament.

En novembre, le collectif a organisé une journée de plantation de bulbes à laquelle une cinquantaine de personnes ont participé.

Dans le cadre du partenariat avec Archipélia, Envierges en Vert va confier des bulbes pour réaliser un atelier avec les enfants.

Envierges en Vert va proposer une fête un dimanche au printemps avec les végétaliseurs du quartier, de Jourdain, du Transval, du passage Piat et des Envierges.

Le collectif souhaiterait qu'une convention soit établie avec Paris Habitat pour que les parkings soient proposés aux riverain-e-s ou à leurs visiteuses ou visiteurs pour palier la suppression des emplacements de stationnement dans la rue.

Le collectif est en contact avec le cabinet d'Emmanuel Grégoire, 1^{er} adjoint à la Maire de Paris, pour faire avancer les demandes d'aménagement de voirie, les ralentisseurs indispensables à une « zone 20 priorité piétons » et les corbeilles de rue nécessaires pour conserver la propreté de la rue et des espaces végétalisés.

Elections municipales

Le conseil de quartier souhaite répertorier un ensemble de questions à poser aux candidat-e-s à l'élection municipale du 20^e arrondissement. La liste des candidat-e-s têtes de liste devrait être connue en janvier. Ces questions devraient permettre de connaître les intentions des candidat-e-s sur les sujets prioritaires pour le quartier.

Le Pôle de Démocratie Locale de la Mairie du 20^e nous informe des réserves que doivent suivre les conseils de quartier en période d'élections, notamment sur des sujets qui pourraient être utilisés dans la campagne électorale. Le conseil de quartier en prend acte et attend des précisions sur cette disposition.

Maison de l'air

Depuis plusieurs années, la Maison de l'Air, ancien musée fermée en 2013, fait l'objet d'un grand intérêt des habitant-e-s du quartier de Belleville.

En 2017, des riverains se sont regroupés pour proposer un projet de « centre d'études et de réflexions environnementales, lieu de partage savoirs, d'échange des idées et des expériences liées au développement durable, à la protection de la nature, à la biodiversité végétale, animale, minérale ...».

En mai de la même année, une pétition recueillait 1500 signatures lors des portes ouvertes des ateliers des artistes de Belleville pour que cet espace ne soit pas privatisé et qu'il soit confié à des collectifs proposant des actions solidaires et non marchandes dédiées au quartier.

Des mobilisations dans le quartier renforcent la demande des habitant-e-s exprimée dans la pétition.

En septembre 2015, la Ville de Paris avait lancé un appel à idée pour une vingtaine de pavillons parisiens qui n'a, semble-t-il, pas permis d'envisager une activité satisfaisante pour ce lieu, les habitants s'étant aussitôt mobilisés contre l'idée d'un projet de restauration qui aurait pu l'emporter. En juin 2017, la Mairie de Paris a proposé, par un appel à projet, d'installer un « Civic Hall » pour « encourager le développement de l'action citoyenne et des innovations démocratiques au profit des Parisien-ne-s ». Des associations regroupées « pour explorer de nouvelles façons de produire des politiques publiques et de revitaliser la démocratie », se sont installées en février 2018 en prenant le nom de « Halles Civiques ». Cet appel à projet ciblé et plutôt destiné à des universitaires, ne correspondait pas aux attentes et propositions du collectif d'habitants, dont l'objectif est de faire émerger un projet conçu et géré par les habitants.

Le conseil de quartier initia plusieurs vœux repris en conseil d'arrondissement puis en conseil de Paris :

- *en mai 2017, pour que l'avenir de la Maison de l'Air fasse l'objet d'une concertation avec les acteurs du quartier pour une destination dans l'intérêt général favorisant la diversité des usages*
- *en juillet 2017, repris en novembre au conseil d'arrondissement pour que la Maison de l'Air fasse l'objet d'une concertation reliée avec les espaces publics qui l'entoure ;*
- *en juillet 2018 repris en septembre au conseil de Paris, pour demander un diagnostic technique global de la Maison de l'Air initiateur d'une co-construction des futures activités de la Maison de l'Air.*

En novembre dernier, le collectif Maison de l'air organisait une rencontre avec des élu-e-s de l'arrondissement pour leur exposer leurs attentes suite au vœu voté en septembre 2018 par le Conseil de Paris.

Les élu-e-s se sont engagé-e-s à faire avancer la demande du collectif Maison de l'Air.

Une rencontre à la Mairie de Paris est programmée avant la fin de l'année avec le cabinet de Pauline Véron, adjointe à la Maire de Paris en charge de la démocratie locale et la participation citoyenne.

Pour rappel, le collectif organise un rassemblement chaque 1^{er} dimanche du mois au Belvédère surplombant la Maison de l'air en haut du Parc de Belleville.

Budget participatif

La commission cadre de vie souhaite établir une cartographie des projets votés au budget participatif au regard de leur réalisation. Cette cartographie permettra d'évaluer ce qui reste à réaliser dans le quartier sur le plan des projets participatifs et de poser également la question : que deviendront les projets qui n'auront pas été réalisés avant la prochaine mandature ?

La séance est levée à 21h30.